

Production de plants et greffage en maraîchage biologique

Objectifs

Etre capable d'assurer une production de plants maraichers, francs ou greffés, régulière et de qualité, en agriculture biologique.

Enjeux

Lors d'une précédente formation sur le maraîchage un groupe d'agriculteur à souhaité pouvoir approfondir sa technique concernant la production de plants et notamment le greffage pour des meilleurs rendements et une meilleure résistance aux maladies.

Contenu

Apports et exercices sur :

- La qualité des semences
- Le choix des variétés,
- Les exigences thermiques en pépinière (sol, ambiance),
- Le matériel et équipements en pépinière,
- Le planning de production des plants,
- La qualité des plants (incidence sur la culture),
- le greffage : quelles cultures, quels porte-greffe ; intérêt du greffage dans la protection contre les ravageurs et maladies, incidence du greffage, précautions en culture
- atelier de greffage

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 09/12/2017

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Possibilité dossier fafsea pour salariés agricoles

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %

Repas partagé



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

21 déc 2017

09:00 - 17:00 (7hrs)

Salle des fêtes Place Du Peyron

34800 Aspiran

Catherine Mazollier, Grab

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

__

Code postal : _____

Commune _____

--

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))